



A l'attention des
membres de l'UFE

Berlin, le 10 janvier /bb

Information No 1/2011

Procès-verbal de la session de la commission des douanes de l'UFE du 21 septembre 2010 à Lisbonne

Très chères/chers collègues,

nous vous faisons parvenir par la présente le procès-verbal de la session de la
commission des douanes de l'UFE du 21 septembre 2010 de Lisbonne.

Avec nos sincères salutations collégiales

(R. Zender)
Secrétaire général de l'UFE



Procès-verbal
de la réunion du comité douanier
de l'UFE
le 21 septembre 2010 à Lisbonne

Participants :

Cf. la liste de présence jointe

1. Accueil des participants par Dieter Ondracek, Président de l'UFE et Klaus-Hilger Leprich, Président du comité douanier de l'UFE

Dieter Ondracek, Président de l'UFE, inaugure la réunion à 9.00 heures et accueille les participants. Il salue en particulier le Directeur général en charge des douanes et des impôts spéciaux à la consommation du Portugal, João Manuel Almeida de Sousa. Il excuse le Vice-président Giordano Schera, qui ne peut pas participer au congrès pour raisons de santé.

Ensuite, il transmet la direction de la réunion au Président du comité douanier, le collègue Klaus-Hilger Leprich.

2. Exposé du Directeur général en charge des douanes et des impôts spéciaux à la consommation du Portugal, João Manuel Almeida de Sousa

Le Directeur général, Monsieur de Sousa, explique qu'au Portugal, il est important de faire passer le message que, malgré la création du marché

unique européen en 1992, les douanes restent une administration importante. Il explique que les douanes portugaises génèrent chaque année 6 milliards d'euros de recettes au profit de l'Etat avec des impôts spéciaux de consommation, des droits de douane, des impôts communautaires spéciaux, la taxe sur les carburants, la taxe sur le tabac, la taxe sur les spiritueux, la taxe sur les véhicules autoroutiers et la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation, soit 20 % de l'ensemble des recettes fiscales du Portugal. Cela signifie en outre que chaque employé des douanes génère des recettes de 3,6 millions d'euros. Au Portugal, les douanes sont également chargées de la protection sanitaire publique, non seulement en luttant contre le trafic de drogues mais aussi par la taxation de produits nocifs pour la santé, comme par exemple dans le cas de la taxation du tabac. Les douanes empêchent également l'importation illégale d'explosifs et d'armes à feu. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, les douanes contrôlent les flux financiers et empêchent l'importation illégale de matériaux radioactifs. Les douanes sont également chargées de protéger les biens culturels du Portugal. Si on critique que la saisie de marchandises ne génère pas de recettes, il ne faut pas oublier que la destruction des marchandises illégales saisies sert à protéger la société. Il explique que le Portugal n'est membre de l'U.E. que depuis 1986. Auparavant, le Portugal avait rejoint la zone de libre échange à la fin des années 1950. Auparavant, le pays était refermé sur lui-même. Lors de l'adhésion à l'U.E. en 1986, il a fallu adapter la législation aux normes européennes en vigueur ou introduire les normes européennes afférentes jusqu'à la création de l'union douanière en 1992.

On enregistre une forte réduction des effectifs. A l'heure actuelle, les douanes n'emploient plus que 1.650 personnes, contre 4.000 en 1992. Maintenant, le nombre de collaborateurs ne permet plus de remplir les tâches qui incombent aux douanes.

Le Portugal est à la fois le point d'entrée et le pays par lequel transitent les drogues. On a également enregistré une recrudescence de la piraterie de marques et le Portugal est envahi de médicaments contrefaits.

L'expédition s'effectue souvent en petites quantités depuis des pays comme l'Inde ou la Chine.

Les douanes doivent également veiller au respect de la protection des espèces et procéder aux contrôles des flux d'argent liquide.

Outre l'organisation des échanges avec les employés d'autres Etats membres de l'U.E., les douanes s'occupent également de la coopération douanière avec les anciennes colonies.

A l'occasion de la discussion qui a suivi, le collègue Klaus-Hilger Leprich, Président du comité douanier de l'UFE, attire l'attention sur le fait qu'en Europe, les responsables politiques doivent veiller à ce que les marchandises soient contrôlées directement là où elles pénètrent sur le territoire de l'U.E. Des contrôles ultérieurs dans les pays respectifs ne sont pas vraiment efficaces. On explique en outre qu'il faut démontrer aux gouvernements des différents pays membres qu'une administration douanière, capable de remplir les tâches qui lui incombent, reste un élément essentiel. Un autre objectif consiste en la mise en place de standards douaniers unitaires pour toute l'Europe.

Le collègue belge Emiel Boriau aborde le problème du dégazage des conteneurs. Il explique que les contrôles sont plus stricts en Allemagne et aux Pays-Bas qu'en Belgique et que les flux de marchandises ont donc tendance à se décaler. Sa question concernant la situation au Portugal fait ressortir le fait que ce problème ne se pose pas au Portugal. Les douanes ne se retirent que lorsque les appareils indiquent la présence de matériaux radioactifs. Le collègue Klaus-Hilger Leprich explique que le port de Hambourg dispose d'appareils qui indiquent la présence de gaz dans les conteneurs et, si tel est le cas, de quel gaz il s'agit. Les douanes ne peuvent ouvrir les conteneurs que lorsqu'on a contrôlé qu'ils ne sont pas contaminés. Il explique en outre que l'Université de Hambourg, leader dans ce domaine avec ses recherches, a été « freinée dans son ardeur ».

Le collègue Boriau explique qu'en Belgique et aux Pays-Bas, il y a eu trois cas d'empoisonnement liés à des conteneurs contaminés avec du gaz. Souvent, les signes d'empoisonnement sont qualifiés de simple « grippe estivale ».

Le collègue Albert Van de Sande propose d'harmoniser les sanctions pénales au niveau européen. On ne peut pas continuer à accepter qu'un pays considère la fraude fiscale comme un crime alors que dans un autre, la fraude fiscale n'est pas poursuivie du tout ou seulement comme une infraction. Le collègue Klaus-Hilger Leprich explique que 10 millions de conteneurs sont transbordés chaque année dans le port de Hambourg. Klaus-Hilger Leprich explique en outre que les opérateurs économiques agréés (AEO) ont été contrôlés par la Cour des comptes, avec de mauvais résultats. Les contrôles douaniers ne doivent pas être entièrement supprimés, même pour les procédures simplifiées.

Le Directeur général portugais en charge des douanes explique qu'au Portugal, les fonctionnaires des douanes jouissent de différents privilèges. Les conditions de travail sont meilleures que pour le reste du service public. Lui-même ne dispose pas des compétences nécessaires pour embaucher du personnel et il ne peut que transmettre les souhaits de l'UFE au gouvernement portugais. Il n'a également aucune influence sur la structure des salaires. Il peut simplement soumettre des propositions en ce sens. L'âge moyen des employés de l'administration douanière est maintenant de 49 ans. Plus aucun jeune collaborateur n'a été embauché depuis 10 ans. Il explique en outre que la crise économique et financière a contribué à détériorer les conditions de carrière et les salaires. On exige donc que la Commission européenne apporte davantage de soutien aux administrations douanières. Il faut davantage faire comprendre aux hommes politiques que les douanes jouent un rôle important en Europe.

Pour la Grande-Bretagne, Peter Lockhart, Vice-président de l'UFE, explique que l'administration douanière collabore avec la police. En 2005, les douanes et l'administration fiscale ont fusionné et, en 2006, on a créé

une agence chargée de la lutte contre le crime organisé, qui a intégré une partie des effectifs des douanes. Mais cette agence ne fonctionne pas encore de façon satisfaisante. Les douanes doivent être fusionnées avec l'administration en charge de l'immigration pour former une seule administration mais les effectifs sont insuffisants pour les tâches à accomplir. Des réductions de personnel et de salaires sont prévues. La Grande-Bretagne est en passe de connaître une réorganisation radicale de son administration douanière. Le nombre des collaborateurs est passé de 18.000 en 2005 à 11.000 en 2009.

Le collègue André Friden de la LDG explique les changements survenus au Luxembourg. Ainsi, à l'avenir, le pays ne comptera plus que 14 centres douaniers et 6 inspections différentes. L'aéroport est la seule frontière extérieure de l'U.E. Le service de lutte anti-drogue est actif dans tout le pays. Environ un tiers des 450 employés des douanes luxembourgeoises est concerné par ces changements. Les conditions d'embauche des douaniers ont été renforcées et les salaires du service public ont été gelés en 2010. Par contre, on a pu éviter la suppression des primes.

Les collègues belges expliquent que les salaires ont été gelés et que l'inflation entraîne une réduction de fait des salaires. En Belgique, on dispose de moins en moins de personnel et l'âge moyen des employés des douanes belges est de 54 ans. Le personnel doit faire des heures supplémentaires non rémunérées. Une partie des douaniers est affectée inutilement à des tâches d'audit au lieu de travailler sur le terrain.

Pour ce qui est du Danemark, le collègue Jorn Rise Andersen explique que la proposition budgétaire pour 2011 pour les douanes est plutôt « sombre » et que les douanes devraient dans tous les cas recevoir davantage de moyens, sans quoi il faudrait licencier 500 collaborateurs. 20 millions d'euros ont été mis à disposition pour deux nouveaux scanners ainsi que huit nouveaux chiens renifleurs pour la lutte contre la contrebande d'armes et de drogues et le blanchiment d'argent. Des mesures de restructuration permettront d'employer 50 nouveaux

collaborateurs pour la lutte contre la criminalité en bandes organisées. Au Danemark, seuls 9 employés sont chargés du contrôle des navires. Au Danemark, il faut absolument accorder davantage d'importance au travail des douanes.

Les collègues islandais expliquent que, cette année, le budget a été amputé de 5%. Actuellement, l'administration douanière ne compte plus que 108 employés alors qu'en 2005, les douanes employaient encore 207 personnes. L'inflation atteint entre 8 et 10% et les salaires sont pratiquement gelés.

Les collègues tchèques expliquent que les effectifs des douanes sont passés de 9.400 personnes à 4.000, soit une réduction de personnel de 5.400. Les réductions de personnel vont continuer, sachant qu'aujourd'hui, il n'y a déjà pas suffisamment d'employés pour effectuer les tâches qui leur incombent. Des réductions de salaires de 10% ou des réductions de personnel de 10% sont prévues. Les aspects fiscaux ne sont plus du ressort des douanes mais de nouvelles tâches sont venues s'y ajouter, à savoir le contrôle des jeux de hasard, des casinos et des emplois illégaux.

Les collègues français expliquent que la crise a entraîné une forte réduction de personnel dans les douanes françaises. D'ici 2012, il y aura env. 400 emplois de moins qu'il y a 4 ans. Le statut des fonctionnaires est remis en question. Il existe de nouveaux plans pour les évolutions de salaire à partir de 2011. Un nombre toujours plus restreint d'employés doit remplir un nombre croissant de tâches.

Les collègues irlandais expliquent qu'il y a eu des réductions massives de personnel après 2008. Les médias ont une attitude très négative vis-à-vis des douanes. Le service public est rendu responsable de la crise. 10.000 postes ont été supprimés dans le service public, soit une réduction de 10% du personnel. En outre, les employés ont été contraints d'accepter des pertes de salaire de 20%. On constate qu'un nombre de plus en plus

réduit d'employés doit travailler de plus en plus pour un salaire qui ne cesse de baisser.

Les collègues norvégiens rapportent que les douanes ont été épargnées par les réductions. En ces temps difficiles, l'administration douanière est bien dotée sur le plan budgétaire car la contrebande etc. augmente. Les douanes coûtent 1,4 milliards de dollars mais rapportent 200 milliards de dollars. La situation en matière d'effectifs est bonne et on dispose de plus de personnel qu'il y a deux ans.

Les collègues suédois expliquent qu'il était prévu de supprimer 350 emplois dans le domaine douanier. Il y a eu des débats consacrés aux douanes en Suède. Les médias soutiennent les douanes et ont clairement exprimé que la Suède a besoin de contrôles douaniers efficaces. On assiste donc à une augmentation des effectifs et à une augmentation des salaires comprise entre 3 et 4 %. En outre, les douanes se sont vues attribuer de nouvelles compétences, comme par exemple la responsabilité pour les contrôles d'alcoolémie sur les routes.

Les collègues finlandais expliquent que 57 millions d'euros ont été mis à disposition de l'administration douanière, pour 2.257 emplois en 2011. Les impôts spéciaux à la consommation et la T.V.A. ne sont pas du ressort des douanes.

Les collègues italiens renvoient au document remis au Secrétaire général à l'occasion de la réunion, consacré à la situation des douanes et de l'administration fiscale en Italie. Le problème est qu'en Italie, le travail des administrations fiscales et douanières n'est pas suffisamment reconnu par l'actuel gouvernement. Les douanes et l'administration fiscale doivent remplir des tâches de plus en plus nombreuses avec des effectifs de plus en plus réduits.

Les collègues hongrois expliquent que les temps vont être rudes pour l'administration douanière en Hongrie. L'administration douanière

hongroise a été fusionnée avec l'administration fiscale. Il est prévu de dissoudre les administrations en charge des douanes et même les médias ont protesté contre cette mesure. Les syndicats souhaitent préserver l'indépendance des douanes et des administrations fiscales. Le 13^{ème} mois a été supprimé, tout comme la prime trimestrielle. Pour ne pas être coupé encore davantage de l'évolution des salaires dans d'autres administrations douanières européennes, on cherche à discuter de ces aspects avec le Ministre de tutelle. Sur demande de Klaus-Hilger Leprich, Président du comité douanier, les collègues hongrois expliquent qu'en début de carrière, un douanier gagne 300 euros par mois. Pour cela, il faut suivre une année de formation et être titulaire du baccalauréat. Nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens de payer la formation en différents endroits et c'est pourquoi de nombreux candidats ne suivent pas la formation jusqu'à la fin. Le salaire en fin de carrière est compris entre 600 et 700 euros maximum par mois pour les employés ayant suivi des études supérieures. Le coût moyen de la vie, donc le loyer et la nourriture, revient au minimum à 350 euros.

Les collègues espagnols expliquent qu'il y a eu des réductions de salaire de 5% suite à la crise économique et financière. Le Parlement a étudié la proposition de faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Il n'y a pas eu de nouvelles embauches l'année dernière. Les effectifs dans le domaine douanier ont été réduits de 10%. Le syndicat poursuit sa campagne agressive pour la lutte contre la fraude fiscale et l'argent au noir afin de recevoir les moyens budgétaires nécessaires mais le Ministre des finances n'apporte malheureusement pas le soutien qui serait nécessaire en la matière.

Les collègues néerlandais parlent de la grande réorganisation de l'administration fiscale néerlandaise. Le gouvernement d'extrême-droite souhaite supprimer 25% des postes dans la fonction publique et limiter fortement l'indépendance des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions vis-à-vis de la politique.

Le collègue Klaus-Hilger Leprich explique qu'à l'heure actuelle, il y a 38.000 douaniers et que la quasi-totalité est fonctionnaire à vie. En raison du privilège de l'inamovibilité, dont jouissent les fonctionnaires, la presse relance au moins une fois par an une discussion destinée à susciter la jalousie des autres employés. Mais la télévision consacre des reportages très positifs au travail des douanes car presque chaque jour, la télévision présente des documentaires sur la lutte contre le travail au noir / les emplois illégaux et la lutte contre le trafic de drogues en Allemagne. On a pu empêcher des pertes de salaires et les augmentations de salaire sont légèrement supérieures à l'inflation. Les douanes sont entre autres chargées de contrôler les flux de marchandises, de gérer les impôts à la consommation et de lutter contre le travail au noir et les emplois illégaux. Env. 8.500 emplois ont été supprimés depuis 1993 mais 6.500 nouveaux emplois ont été créés, en particulier pour lutter contre le travail au noir. Il faut par contre souligner le fait que les départs à la retraite sont plus nombreux que le personnel nouvellement formé. Seuls 2% de tous les envois de marchandises sont contrôlés. En outre, les douanes doivent maintenant se charger de la taxe sur les véhicules autoroutiers, sans avoir pour autant enregistré à ce jour une augmentation des effectifs. Viennent s'y ajouter le contrôle des salaires minimum et de l'impôt sur les éléments combustibles nucléaires. Ces nouvelles tâches doivent être remplies sans personnel supplémentaire. Le collègue Klaus-Hilger Leprich rapporte qu'en Allemagne, on enregistre actuellement une forte recrudescence du trafic de médicaments contrefaits. La vente et le trafic de médicaments contrefaits rapportent plus que le trafic de drogues.

L'Allemagne n'a pas de syndicats comparables à ceux de la France avec 8 syndicats douaniers. Les forces en présence, qui s'affrontent pour représenter les fonctionnaires des douanes, sont le syndicat de la police (Gewerkschaft der Polizei) et ver.di, sachant que le BDZ dispose d'une majorité des deux tiers dans toutes les représentations de personnel.

Le comité douanier discute ensuite du projet relatif à une résolution douanière pour conclure la réunion du comité de l'UFE. Après des explications détaillées, la résolution jointe en annexe est finalement

adoptée. Dans le cadre des explications liées à la résolution, on discute du problème qui se pose en matière de sécurité des conteneurs et en particulier de la nécessité de scanner les conteneurs en partance pour les Etats-Unis dans le port de départ. Les collègues espagnols expliquent qu'on scanne les conteneurs en partance vers les Etats-Unis dans trois endroits différents. Les collègues français expliquent qu'ils disposent également de scanners mobiles comme en Hollande.

Les collègues allemands expliquent qu'on scanne les conteneurs à Hambourg, Bremerhaven et Wilhelmshaven.

Les collègues hongrois exposent ensuite les problèmes qu'ils rencontrent avec leur gouvernement car le personnel n'est pas suffisamment impliqué dans les procédures visant à réformer l'administration.

La proposition de Klaus-Hilger Leprich, Président du comité douanier de l'UFE, visant à intégrer cet aspect à la résolution, est acceptée à l'unanimité.

Le collègue Klaus-Hilger Leprich, Président du comité douanier, clôt la réunion à 18.15 heures en remerciant tous les participants.